

Jennifer M. Sloan  
Vice-présidente, Politique publique  
Mastercard Canada ULC  
121, rue Bloor Est, bureau 600  
Toronto (Ontario) M4W 3M5  
[www.mastercard.ca](http://www.mastercard.ca)



Le 17 mars 2021

Comité permanent du commerce international  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Mastercard Canada ULC (Mastercard) a le plaisir de vous faire part de ses observations dans le cadre de votre étude sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous sommes reconnaissants de pouvoir y participer, compte tenu du rôle de premier plan que joue le Canada dans le projet de réforme et de modernisation de l'OMC pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

### **À propos de Mastercard**

MasterCard est une entreprise technologique mondiale du secteur des paiements. Notre mission est de relier et d'alimenter une économie numérique inclusive qui profite à tous, partout dans le monde, en garantissant la sécurité, la simplicité et la facilité des transactions. Grâce à des données et à des réseaux sécurisés, à des partenariats et à notre passion, nos innovations et nos solutions aident les particuliers, les établissements financiers, les gouvernements et les entreprises à réaliser leur potentiel maximum. Notre quotient de décence est le principe directeur de notre culture et de tout ce que nous faisons à l'intérieur et à l'extérieur de notre entreprise. Grâce à nos liens avec plus de 210 pays et territoires, nous bâtissons un monde durable qui ouvre des possibilités inestimables pour tous.

Au Canada, MasterCard emploie plus de 450 personnes sur l'ensemble du territoire. MasterCard Canada a son siège social à Toronto et un effectif à Montréal. Nous avons également un bureau sur la côte Ouest, à Vancouver, qui héberge NuData Security, entreprise pionnière en cybersécurité biométrique. À la famille MasterCard au Canada s'ajoute Ethoca, réseau mondial établi à Toronto, qui permet aux établissements financiers et aux commerçants de réduire la fraude. La stratégie et les mesures concernant le marché sont décidées au Canada sous la direction de la présidente régionale de MasterCard, Sasha Krstic, et de son équipe de direction.

Mastercard Canada est l'un des plus importants franchiseurs et centres de traitement et de conseils en matière de crédit et de cartes prépayées au Canada et, de ce fait, un protagoniste fondamental du système financier canadien. Comme l'économie passe de plus en plus par le numérique et les transactions en ligne, les réseaux de paiement en ligne - comme ceux qui sont gérés par MasterCard - jouent un rôle essentiel dans les recettes de toutes les entreprises, et notamment des petites entreprises et des entreprises touristiques au Canada.

## **Recommandations concernant la réforme de l'OMC**

En 2020, le président exécutif de MasterCard Ajay Banga a été élu président de la Chambre de commerce internationale (CCI), et nous sommes convaincus que les cinq mesures proposées par la CCI pour réformer l'OMC permettront de créer une organisation équitable, prévisible et modernisée. Nous vous invitons instamment à tenir compte de ces propositions lorsque vous arriverez au terme de votre étude et formulerez des recommandations sur la démarche du Canada.

### *Réformer le fonctionnement et la gouvernance pour mettre fin aux pratiques commerciales déloyales*

Outre des procédures de notification claires et transparentes en cas de non-respect des règles commerciales mondiales, le secteur privé devrait avoir « voix au chapitre » pour garantir que les examens de la politique commerciale nationale s'appuient sur du renseignement en temps réel.

### *Veiller à ce que les règles fondamentales de l'OMC favorisent une concurrence loyale*

L'OMC devrait instaurer un processus fondé sur des données probantes pour désigner les pays ayant un statut d'« économie en développement » et créer de nouvelles règles pour promouvoir une concurrence équitable, avec des règles spécifiques pour les entreprises publiques et en limitant la portée des subsides.

### *Rétablir la confiance dans le règlement des différends*

Pour favoriser un système commercial mondial plus prévisible, l'OMC devrait améliorer la transparence du processus décisionnel, accélérer la prise de décisions (en fixant un délai de 90 jours), limiter la durée du mandat des juges et instaurer des principes clairs interdisant aux juges d'outrepasser leurs pouvoirs.

### *Promouvoir une concurrence équitable grâce à une coopération efficace*

L'OMC devrait instaurer un nouveau mécanisme permettant de promouvoir une plus grande cohérence entre les systèmes internationaux du commerce, du travail et de l'environnement. Nous sommes convaincus que la croissance économique et le développement durable vont de pair. En renforçant la coopération en matière de main-d'œuvre et d'environnement – depuis longtemps caractéristique des accords commerciaux nord-américains, on facilitera la réalisation des objectifs de croissance et de développement durable des membres de l'OMC pour aboutir à une situation bénéfique à la fois pour le commerce, pour l'environnement et pour la dignité humaine.

### *De nouvelles règles pour le commerce au XXI<sup>e</sup> siècle*

Si l'on veut éviter que le commerce international se rabatte sur des accords bilatéraux, une réforme de l'OMC pourrait ouvrir la voie à un renouveau des accords plurilatéraux. Une OMC réformée devrait promouvoir et soutenir davantage d'accords plurilatéraux entre des pays aux vues similaires, comme l'accord mondial sur le commerce électronique, le renouvellement de l'interdiction des droits de douane sur les transmissions électroniques et l'élimination des subventions aux pêcheurs.

La ratification de l'accord sur le commerce électronique, dont les négociations sont déjà très avancées, pourrait notamment contribuer à donner un élan au nouvel ordre international du XXI<sup>e</sup> siècle fondé sur des règles. Nous sommes très en faveur d'un accord de l'OMC sur le commerce électronique. Depuis trois ans, MasterCard et un groupe d'autres entreprises technologiques sont aux avant-postes du

secteur privé pour faire valoir le lancement de négociations sur la réglementation du commerce électronique. Nous sommes convaincus qu'un accord de ce genre permettrait de mieux exploiter les possibilités offertes par le commerce électronique et aiderait à bâtir et à maintenir la confiance des populations dans le commerce numérique.

Un accord de l'OMC est nécessaire parce que la réglementation du commerce électronique :

1. aiderait tous les membres de l'OMC à mieux tirer parti des possibilités offertes par le commerce électronique et le commerce numérique grâce à un système ouvert, transparent, non discriminatoire et prévisible pour ce type de commerce;
2. permettrait de bâtir et de maintenir la confiance des populations dans le commerce électronique et le commerce numérique.

Le commerce électronique interne et transfrontalier connaît une croissance exponentielle au XXI<sup>e</sup> siècle, mais les entreprises et les consommateurs doivent composer avec des règles disparates convenues par seulement certains pays dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux. Ce statu quo limite à la fois la croissance économique et le bien-être des consommateurs. Nous estimons donc qu'un accord de l'OMC à cet égard est une nécessité trop longtemps différée.

Nous appuyons vigoureusement l'élaboration d'un accord de l'OMC sur le commerce électronique, mais nous sommes convaincus qu'un cadre de ce genre doit comprendre certains éléments fondamentaux pour pouvoir réglementer et soutenir efficacement la croissance du commerce électronique. Plus précisément, le gouvernement du Canada devrait négocier un accord sur le commerce électronique qui :

1. consoliderait les engagements entre les membres de l'OMC en matière d'accès aux marchés;
2. accorderait un traitement national aux fournisseurs de services de paiement;
3. interdirait la localisation des données.

Ces principes ont été largement convenus par le Canada, les États-Unis et le Mexique dans le cadre de l'ACEUM, qui comprend une nouvelle norme applicable au commerce numérique. L'économie numérique est très prometteuse, mais nous ne réaliserons son potentiel que si nous résistons aux tendances protectionnistes. Nous estimons que la compréhension des avantages de la libéralisation de l'accès aux marchés dans le commerce des biens et services traditionnels doit être étendue à la gouvernance mondiale du commerce électronique pour maximiser les avantages que le commerce numérique peut procurer aux consommateurs et aux entreprises du Canada et du monde entier.

Nous nous ferons un plaisir de poursuivre le dialogue à mesure que progresseront les négociations entre les États membres. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Cordialement,



Jennifer M. Sloan  
Vice-présidente, Politique publique  
MasterCard Canada